

IDÉES REÇUES

REVUES & CORRIGÉES



ÉDITO

L'AIDE ET LES SOINS À DOMICILE

DES MÉTIERS AU CŒUR DU LIEN SOCIAL

La Branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile **assure une mission essentielle** dans le contexte de la montée croissante des besoins liés au vieillissement de la population et de l'évolution des modes de vie.

Un nombre de plus en plus important de foyers font aujourd'hui appel à des professionnels **pour être en soutien** et en accompagnement des tâches de la vie quotidienne auprès des familles ou de personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap **à leur domicile**.



La Branche offre ainsi de nombreuses opportunités d'emplois, dont l'embauche est possible avec ou sans diplôme. Les évolutions de carrière sont encouragées par des formations spécifiques.

IDÉE REÇUE N°1 :

IL PARAÎT QUE...
« CE SONT DES PETITS BOULOTS
PAS RECONNUS »



Tu ne fais que du ménage...

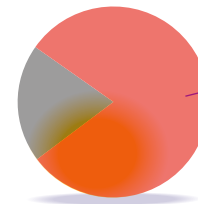
J'aide des personnes,
des familles et des enfants
qui en ont besoin dans
leur vie quotidienne...

...et c'est super,
je me sens utile !



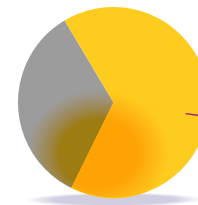
ÊTRE AU CŒUR DU LIEN SOCIAL, C'EST GRATIFIANT !

Les professionnels de l'aide à domicile sont des travailleurs sociaux qui accompagnent dans les actes essentiels de la vie ordinaire, soutiennent les personnes en perte d'autonomie et la parentalité, rompent l'isolement des plus fragiles et démunis... et rencontrent des personnes de tout âge.



80 % des salariés évoquent
la richesse des relations

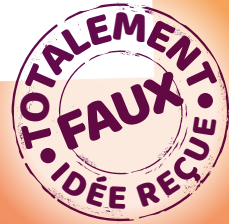
qu'ils nouent avec les personnes aidées
comme premier motif d'engagement
et de satisfaction dans le métier.



66 % des salariés s'engagent pour
l'utilité sociale et le sentiment
de contribuer positivement à la
société.

IDÉE REÇUE N°2 :

IL PARAÎT QUE...
« LES MÉTIERS DE L'AIDE À DOMICILE
NE PROPOSENT QUE DES CONTRATS
INSTABLES »



Je viens de signer
un CDI !

Comment c'est possible ?
Tu travailles dans l'aide
à domicile...

Bien sûr, on est
très nombreux
à être en CDI!



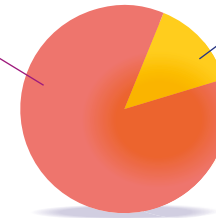
L'AIDE À DOMICILE PROPOSE DES EMPLOIS PÉRENNES !

88%

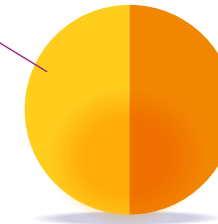
des salarié.e.s
en CDI

12%

des salarié.e.es
en CDD



+10 ans d'ancienneté pour près d'un.e
salarié.e sur deux



Ces emplois sont, de plus, **non délocalisables**,
et à pourvoir **dans toute la France**, dans les **4 645**
structures des 4 réseaux d'employeurs de la Branche.



IDÉE REÇUE N°3 :

IL PARAÎT QUE...

« TOUT LE MONDE PEUT FAIRE CES MÉTIERS,
MÊME PAS BESOIN DE DIPLÔME
OU DE FORMATION... »

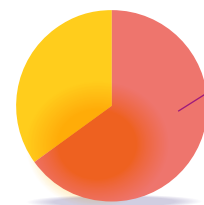


Combien d'années d'études
avez-vous fait Julien, pour
être aussi parfait ?

Et bien j'ai été embauché
après mon CAP, puis mon
expérience m'a permis de
valider le diplôme d'État
d'AES !



LES PROFESSIONNELS DE L'AIDE À DOMICILE SONT QUALIFIÉS



65% du personnel est diplômé
c'est-à-dire détient un diplôme d'État reconnu
par la Branche professionnelle. Les diplômes
relèvent essentiellement du **travail social**.



MAIS...

**Les structures recrutent également des
personnes non diplômées qu'elles forment**

Cela permet de débiter comme aide à domicile, sans diplôme particulier,
puis de suivre des formations professionnalisantes ou diplômantes
et/ou de valider ses acquis par l'expérience.

Prérequis essentiels pour travailler dans la Branche :

- ✓ Sens du contact, savoir-être
- ✓ Maîtrise de la langue française
- ✓ Autonomie, esprit d'initiative
- ✓ Mobilité : permis B et voiture recommandée

IDÉE REÇUE N°4 :

IL PARAÎT QUE...
« L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE
N'EST PAS POSSIBLE »



À ton âge,
tu es encore en
formation ??

Oui ! Ça aide à prendre
du recul, se remettre en
question et à évoluer !



LA BRANCHE ACCOMPAGNE LES PARCOURS PROFESSIONNELS PAR DE LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

La formation, un enjeu stratégique pour la branche !

Elle s'est dotée de moyens financiers importants
pour permettre la montée en compétences
de tous ses salariés.

En 2022 **119 500** départs
en formation sur les **220 000** salariés de la branche.

Les salariés ont suivi en moyenne
3,3 formations
au cours des 6 dernières années.

LA BRANCHE DE L'AIDE, DE L'ACCOMPAGNEMENT, DES SOINS ET DES SERVICES À DOMICILE FAVORISE L'ALTERNANCE PAR LA FORMATION INITIALE OU CONTINUE



21% des dépenses de formation
de la Branche sont consacrés à l'**alternance**.

Source : Rapport de Branche 2022

Une meilleure intégration

L'aide à domicile recrute en contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation. Elle encourage la montée en compétence et la mobilité interne avec des dispositifs Emploi-Formation innovants.

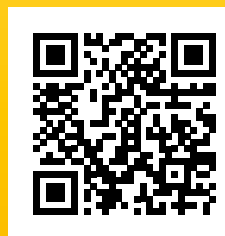
FORTE PROGRESSION DES CONTRATS D'ALTERNANCE EN 2022

3084 contrats en alternance
ont été signé en 2022 dans les structures de la Branche
engageant un budget de près de **30 M€**

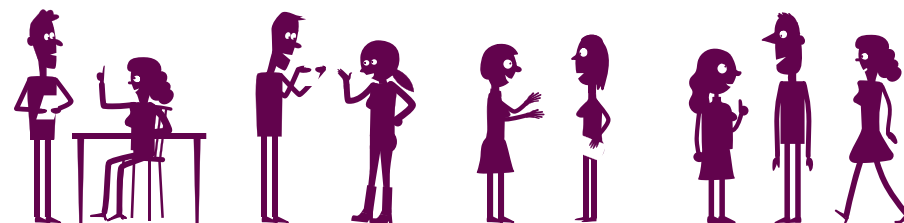
Source : Uniformation

Du CAP au BAC+5 , tous les niveaux sont accessibles à l'alternance

L'alternance est aussi possible pour les salariés en reconversion professionnelle par l'intermédiaire du contrat de professionnalisation. Dans le cadre d'une intégration, la Branche met en oeuvre un accompagnement renforcé des salariés par un tuteur pour sécuriser l'obtention de leur diplôme.

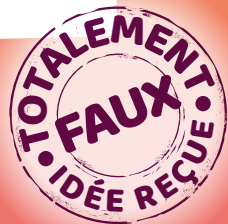


Pour en savoir plus sur
les métiers de la Branche :
www.aideadomicile-labranche.fr



IDÉE REÇUE N°5 :

IL PARAÎT QUE...
« LES EMPLOIS SONT TOUS
À TEMPS PARTIELS »



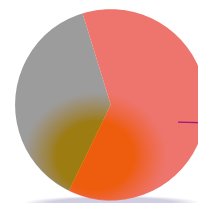
Tu es à temps partiel ?

Oui, je l'ai choisi !
Ça me permet d'avoir du temps
pour mes activités personnelles.
Mais augmenter mon temps
de travail est possible !



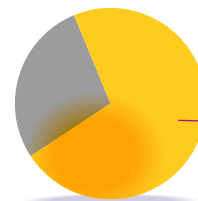
LES TEMPS DE TRAVAIL
S'ACCROISSENT ET LES TEMPS
PARTIELS SONT LE PLUS SOUVENT
CHOISIS.

9 salariés sur 10
choisissent leur temps de travail.



62% des salariés
choisissent le **temps partiel**.

32% de ces professionnels
à temps partiel ont un travail
équivalent à un $\frac{3}{4}$ temps ou plus
(entre 75% à 99% d'un temps plein).



72% des salariés
à temps partiel **ne souhaitent pas
augmenter** leur temps de travail.

IDÉE REÇUE N°6 :

IL PARAÎT QUE...
« LES MÉTIERS DE L'AIDE À DOMICILE
SONT DES EMPLOIS MAL PAYÉS »



Depuis 10 ans,
tu n'as sûrement pas
été augmenté...

Si, suite à mon entretien
et ma formation,
je gagne plus !

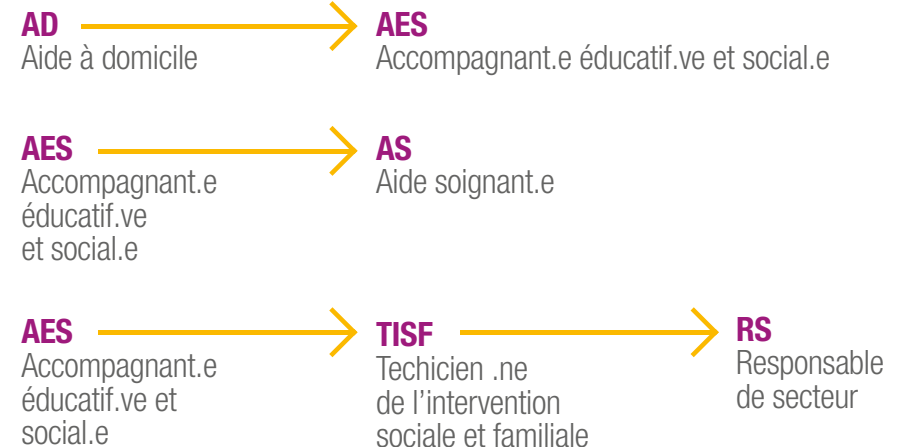


LA REVALORISATION DES RÉMUNÉRATIONS EST UNE PRIORITÉ CONSTANTE POUR LES REPRÉSENTANTS DE LA BRANCHE

Grâce aux dispositions de la **Convention Collective Nationale** de Branche, la rémunération peut évoluer :

- **en acceptant des missions plus complexes** ou de **tutorat**
- **en se formant** pour évoluer dans son métier.

Exemples de parcours



Consultez les différentes fiches métiers de l'aide à domicile
sur le site www.aideadomicile-labranche.fr

IDÉE REÇUE N°7 :

IL PARAÎT QUE...

« LES DÉPLACEMENTS NE SONT PAS PRIS EN CHARGE ET IL N'Y A PAS DE COUVERTURE SOCIALE... »



Toujours sur la route et pas indemnisé ?

Si, bien sûr !
Mes kilomètres sont remboursés. En plus, j'ai une mutuelle et une prévoyance !



GRÂCE À LA CONVENTION COLLECTIVE, LES SALARIÉS SONT PROTÉGÉS ET INDEMNISÉS.

LES PLUS DE LA BRANCHE :

Remboursement des déplacements professionnels

Les frais kilométriques et les temps de trajets entre les différentes séquences de travail sont pris en charge selon les dispositions de la convention collective de Branche.

Couverture sociale complète (santé & prévoyance)

- **La garantie prévoyance** permet un maintien de salaire au delà des obligations légales (selon certains critères).
- **La complémentaire santé** est prise en charge par l'employeur à hauteur de 58% (régime de base) et comporte des options de garanties.
- **Le fonds social de Branche** permet de venir en soutien ponctuel aux salariés en situation difficile.

IDÉE REÇUE N°8 :

IL PARAÎT QUE...
« C'EST UN TRAVAIL OÙ L'ON EST ISOLÉ »

Tu dois être bien seule
dans ton travail?

Pas du tout, je travaille
au sein d'une équipe et
j'échange régulièrement
avec mes collègues !



INTERVENIR À DOMICILE REQUIERT DE L'AUTONOMIE AU SEIN D'UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Un responsable référent

Le professionnel est encadré dans l'exercice de son métier par le responsable de secteur ou l'infirmier.ère coordinateur.trice.

Une organisation du travail en équipe

Le travail se réalise en lien avec une équipe, avec d'autres professionnels et avec des partenaires extérieurs, avec qui s'organisent les réunions et une coordination. Des rencontres permettent d'échanger sur les pratiques et les situations rencontrées pour une meilleure coordination des prises en charge....

Un dispositif d'écoute et d'aide

Pros-consulte est un service d'écoute d'aide et d'accompagnement psychologique, gratuit et ouvert aux salariés de la branche 24h/24 et 7j/7.

Des outils connectés

Smartphones, tablettes... sont à disposition des intervenants pour faciliter le lien.

MÉTIERS AU COEUR DU LIEN SOCIAL

UTILE

Un travail porteur
de sens, pour soi
et les personnes

GRATIFIANT

Un métier essentiel
localement, et non
délocalisable

HUMAIN

On enrichit son
quotidien par le
contact avec les
autres



SOCIAL

On œuvre en équipe
avec un réseau
diversifié

VALORISANT

On y développe
sa responsabilité
et son sens de
l'initiative

ACCESSIBLE

À tout âge, on peut l'intégrer,
l'exercer, y évoluer



www.aideadomicile-labranche.fr

Pour en
savoir plus,
flashez-moi

